

## II Séries à termes réels positifs

Lorsqu'une série  $\sum u_n = (u, U)$  est associée à une suite  $u$  à valeurs dans  $\mathbb{R}_+$ , la suite  $U$  de ses sommes partielles est croissante en raison de la relation suite-série :

$$\forall n \in \mathbb{N}, U_{n+1} - U_n = u_{n+1} \geq 0.$$

Il en résulte le théorème simple mais fondamental :

### Théorème

Pour que la série  $\sum u_n$  à termes réels positifs soit convergente il faut et il suffit que la suite  $U = \left( \sum_{k=0}^n u_k \right)_{n \in \mathbb{N}}$  de ses sommes partielles soit majorée.

### II.1 Les règles de comparaison : $\mathcal{O}$ , $o$ , $\sim$

#### Corollaire RÈGLE DE DOMINATION

Soient  $u$  et  $v$  deux suites réelles telles qu'il existe un rang  $N$  et un réel positif  $M$  vérifiant

$$\forall n \geq N, 0 \leq u_n \leq Mv_n$$

Si la série  $\sum u_n$  est divergente, il en est de même pour la série  $\sum v_n$ .  
Si la série  $\sum v_n$  est convergente, il en est de même pour la série  $\sum u_n$ .

☞ On dit qu'une suite  $u$  à termes réels positifs est dominée par une suite à termes réels positifs  $v$  lorsqu'il existe un réel  $M$  tel que pour tout  $n \in \mathbb{N}$ ,  $0 \leq u_n \leq Mv_n$ . Cette relation entre suites réelles positives se note  $u_n = \mathcal{O}(v_n)$  : La relation de domination  $\mathcal{O}$  n'est pas un ordre sur l'ensemble des suites réelles positives mais c'est une relations réflexive et transitive.

☞ Si deux suites réelles positives  $u$  et  $v$  vérifient  $u_n = \mathcal{O}(v_n)$  et  $v_n = \mathcal{O}(u_n)$  alors les séries associées  $\sum u_n$  et  $\sum v_n$  sont de même nature (du point de vue de la convergence) c'est à dire qu'elles sont toutes les deux convergentes ou toutes les deux divergentes.

☞ On dit que la suite réelle  $u$  est négligeable devant la suite réelle  $v$  lorsqu'il existe une suite réelle  $\varepsilon$  convergente vers 0 telle que  $u = \varepsilon v$ . Cette relation entre suites réelles  $u = (u_n)_{n \in \mathbb{N}}$  et  $v = (v_n)_{n \in \mathbb{N}}$  se note  $u_n = o(v_n)$ .

On dit que la suite réelle  $u$  est équivalente à la suite réelle  $v$  lorsque  $u_n - v_n = o(v_n)$  ce que l'on écrit indifféremment  $u_n = v_n + o(v_n)$  ou  $u_n \sim v_n$ . On vérifie que la relation ainsi définie sur l'ensemble  $\mathbb{R}^{\mathbb{N}}$  des suites réelles est réflexive, symétrique et transitive, c'est pourquoi on l'appelle *relation d'équivalence*. Un développement limité de  $u_n$  lorsqu'il est possible donnera ainsi un équivalent simple de  $u_n$ , pour lequel la règle d'équivalence ci-dessous permet de conclure quant-à la nature de  $\sum u_n$ .

#### Corollaire RÈGLE D'ÉQUIVALENCE

Soient  $u$  et  $v$  deux suites réelles positives telles que  $u_n \sim v_n$ . Alors les séries associées  $\sum u_n$  et  $\sum v_n$  sont de même nature (du point de vue de la convergence).

En effet lorsque  $u_n \sim v_n$  on a aussi  $u_n = \mathcal{O}(v_n)$  et  $v_n = \mathcal{O}(u_n)$ .

Voici quelques exemples simples mais utiles (séries de Riemann) :

☞ La suite réelle de terme général  $U_n = \ln n$  est divergente donc la série de terme général  $U_{n+1} - U_n$  est divergente. Or

$$U_{n+1} - U_n = \ln\left(1 + \frac{1}{n}\right) \sim \frac{1}{n} \quad (1.3)$$

Donc la série *harmonique*  $\sum \frac{1}{n}$  diverge.

☞ Pour tout réel  $\alpha \leq 1$  et tout  $n \in \mathbb{N}^*$ ,  $0 < \frac{1}{n} \leq \frac{1}{n^\alpha}$  Donc par la règle de domination  $\sum \frac{1}{n^\alpha}$  diverge lorsque  $\alpha \leq 1$ .

☞ Pour tout réel  $\alpha > 1$  la suite de terme général  $U_n = \frac{1}{n^{\alpha-1}}$  converge (vers 0) donc la série de terme général  $U_{n+1} - U_n$  est convergente. Un développement limité quand  $n$  tend vers l'infini donne

$$U_{n+1} = U_n \left(1 + \frac{1}{n}\right)^{1-\alpha} = U_n + \frac{1-\alpha}{n^\alpha} + o\left(\frac{1}{n^\alpha}\right)$$

soit encore

$$U_{n+1} - U_n \sim \frac{1-\alpha}{n^\alpha} \quad (1.4)$$

La règle d'équivalence pour les série à termes positifs montre ainsi que la série  $\sum \frac{1}{n^\alpha}$  est convergente lorsque  $\alpha > 1$ .

☞ **RÈGLE DE RIEMANN** : Soit  $u$  une suite réelle telle qu'il existe un réel non nul  $M$  et un réel  $\alpha$  vérifiant  $u_n \sim \frac{M}{n^\alpha}$ . La série  $\sum u_n$  est convergente si et seulement si  $\alpha > 1$ .

☞ **SOMMATION DES RELATIONS DE DOMINATION, DE NÉGLIGEABILITÉ ET D'ÉQUIVALENCE** : Soient  $u$  et  $v$  deux suites réelles positives telles que  $u_n = \mathcal{O}(v_n)$ . Alors  $U_n = \mathcal{O}(V_n)$ , c'est à dire  $\sum_{k=0}^n u_k = \mathcal{O}\left(\sum_{k=0}^n v_k\right)$ . Si  $u_n = o(v_n)$  et si  $\sum u_n$  diverge, alors  $U_n = o(V_n)$ . Enfin si  $u_n \sim v_n$  et si  $\sum u_n$  diverge, alors  $U_n \sim V_n$ .

Soient  $u$  et  $v$  deux suites réelles positives telles que  $u_n = \mathcal{O}(v_n)$  et la série  $\sum v_n$  soit convergente. Alors  $\sum_{k=n+1}^{\infty} u_k = \mathcal{O}\left(\sum_{k=n+1}^{\infty} v_k\right)$ . Si  $u_n = o(v_n)$  alors  $\sum_{k=n+1}^{\infty} u_k = o\left(\sum_{k=n+1}^{\infty} v_k\right)$ .

Enfin si  $u_n \sim v_n$  alors  $\sum_{k=n+1}^{\infty} u_k \sim \sum_{k=n+1}^{\infty} v_k$ .

Par exemple la sommation des relations d'équivalence (1.3) donne

$$\ln n \sim \sum_{k=1}^n \frac{1}{k} \quad (1.5)$$

La sommation des relations d'équivalence (1.4) pour  $\alpha < 1$  donne

$$\frac{n^{1-\alpha}}{1-\alpha} \sim \sum_{k=1}^n \frac{1}{k^\alpha} \quad (1.6)$$

De même la sommation des relations d'équivalence (1.4) pour  $\alpha > 1$  donne

$$\frac{1}{(\alpha-1)n^{\alpha-1}} \sim \sum_{k=n+1}^{\infty} \frac{1}{k^\alpha} \quad (1.7)$$

## II.2 Comparaison à une série géométrique

Une série numérique géométrique a pour terme général  $u_n = u_0 r^n$  où le réel non nul  $r$  est la raison de  $u$ . Pour  $r \in \mathbb{R} \setminus \{1\}$ ,  $U_n = \sum_{k=0}^n u_k = u_0 \frac{1-r^{n+1}}{1-r}$ . Une série géométrique non nulle est convergente si et seulement si sa raison  $r$  vérifie  $|r| < 1$ . Lorsque cette condition est vérifiée  $\sum_{k=0}^{\infty} u_k = \frac{u_0}{1-r}$ . Une série géométrique non nulle  $\sum u_n$  est caractérisée par la relation  $\frac{u_{n+1}}{u_n} = r$ .

### Proposition

Si  $u$  et  $v$  sont deux suites réelles à termes strictement positifs et si, à partir d'un certain rang,  $\frac{u_{n+1}}{u_n} \leq \frac{v_{n+1}}{v_n}$  alors  $u_n = \mathcal{O}(v_n)$ .

En particulier lorsque  $v$  est une suite géométrique, on a la

### Proposition RÈGLE DE D'ALEMBERT

Si  $u$  est une suite réelle à termes strictement positifs et s'il existe un réel  $r < 1$  tel qu'à partir d'un certain rang  $\frac{u_{n+1}}{u_n} \leq r$ , alors  $\sum u_n$  est convergente et  $\sum_{k=n+1}^{\infty} u_k = \mathcal{O}(r^n)$ .

- ☞ La règle de d'Alembert s'applique notamment lorsque la suite  $u$  à termes strictement positifs est telle que la suite de terme général  $\frac{u_{n+1}}{u_n}$  converge vers un réel  $\ell < 1$ .
- ☞ lorsque  $z \in \mathbb{C}^*$  la règle de d'Alembert s'applique pour  $\sum \frac{|z|^n}{n!}$  (ici  $\ell = 0$ ) si bien que pour tout  $z \in \mathbb{C}$  la série numérique  $\sum \frac{z^n}{n!}$  est absolument convergente donc convergente. On appelle sa somme *exponentielle de  $z$* .
- ☞ Lorsque la suite  $u$  à termes strictement positifs est telle qu'à partir d'un certain rang  $N$ ,  $\frac{u_{n+1}}{u_n} \geq 1$ , la suite  $(u_n)_{n \geq N}$  est croissante donc la série  $\sum u_n$  est grossièrement divergente.

### II.3 Série et intégrale de fonction positive et décroissante

#### Théorème

Soit  $f$  une fonction continue par morceaux sur  $[0, +\infty[$  à valeurs dans  $[0, +\infty[$  et décroissante. La série de terme général  $v_n = f(n) - \int_n^{n+1} f$  est convergente. En particulier la série de terme général  $u_n = f(n)$  est convergente si et seulement si  $f$  est intégrable sur  $[0, +\infty[$ .

En effet cela résulte directement de l'encadrement  $0 \leq v_n \leq u_n - u_{n+1}$  et du théorème de majoration des sommes partielles puisqu'alors  $V_n = \sum_{k=0}^n v_k \leq u_0$ .

☞ Par exemple pour  $f(t) = \frac{1}{t+1}$  le théorème ci-dessus permet de préciser l'équivalence

(1.5) par la convergence de la suite de terme général  $V_n = \sum_{k=0}^n \frac{1}{k+1} - \ln(n+2)$ . La limite de cette suite s'appelle *constante d'Euler* et se note  $\gamma$ . On a ainsi un développement limité à l'ordre 0 de la somme de la série harmonique :

$$\sum_{k=1}^n \frac{1}{k} = \ln n + \gamma + o(1) \quad (1.8)$$

☞ Pour  $f(t) = \frac{1}{(t+2) \ln^\alpha(t+2)}$ ,  $f$  est intégrable sur  $[0, +\infty[$  si et seulement si le réel  $\alpha$  est strictement supérieur à 1. Le théorème ci-dessus montre que la série de terme général  $\frac{1}{n \ln^\alpha n}$  est convergente si et seulement si  $\alpha > 1$ .